

N° 11062-2009/ARR/DAFI/

Date du : 06/11/2009

R A P P O R T
au Bureau de l'Assemblée de province

OBJET : organisation des services de la direction des affaires financières et de l'informatique de la province Sud

P.J. : projet d'arrêté

Le présent projet de texte a pour objet de modifier l'arrêté relatif à l'organisation des services de la direction des affaires financières et de l'informatique de la province Sud.

Cette modification intervient suite à la délibération de l'assemblée de la province Sud modifiant la délibération modifiée n° 13-2005/APS du 26 mai 2005 portant création de la direction des affaires financières et de l'informatique, de la direction des ressources humaines et de la direction du patrimoine et des moyens, et fixant l'organisation et les attributions de plusieurs directions provinciales. Cette réorganisation intervient à moyens humains constants et permettra une structuration de la DAFI en deux sous directions :

- une sous direction des affaires financières composée de deux services, le service des affaires budgétaires et le service de l'exécution budgétaire ;
- une sous direction du système d'information composée également de deux services, le service des applications métiers et le service de l'assistance et des infrastructures.

Le présent arrêté d'organisation fixe dans ce cadre les missions détaillées de l'ensemble des bureaux rattachés aux différents services de la DAFI.

Tel est l'objet du projet d'arrêté que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Le directeur des affaires financières
et de l'informatique

Frédéric GARCIA